

Neuville mag

AUTOMNE 2021 • N°6

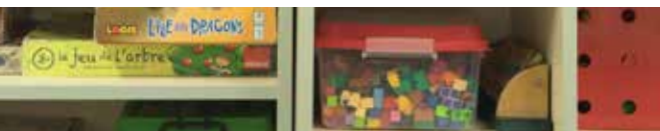
www.neuillesursaone.fr



Le dossier

Rentrée scolaire 2021-2022 p. 4-5

Forum des associations : le 4 septembre p. 7




neuville
sur saône
ESSENTIELLE EN VAL DE SAÔNE

Rencontrer vos élus

Sur rendez-vous en adressant vos demandes à cabinet@mairie-neuvellesursaone.fr ou au 04 72 08 72 20.

GROUPE MAJORITAIRE

Éric Bellot, Maire de Neuville-sur-Saône

Eva Arteta Cristin, 1^{ère} Adjointe - Solidarités et vie démocratique

Vincent Alamerçery, 2^{ème} Adjoint - Mobilité, économie locale

Séverine Dejoux, 3^{ème} Adjointe - Projets éducatifs, enfance

Jérôme Jardin, 4^{ème} Adjoint - Jeunesse, citoyenneté et réussite

Florence Gagneur, 5^{ème} Adjointe - Santé, politique seniors, égalité des droits pour tous

Michel Roulliat, 6^{ème} Adjoint - Urbanisme, aménagement du territoire, services techniques

Anne Morel, 7^{ème} Adjointe - Finances et marchés publics

Yves Arteta, 8^{ème} Adjoint - Culture et vie associative

GROUPES MINORITAIRES

« **Naturellement Neuville** » : Christophe Brunetton, Gisèle Coin, Guillemette Deborde, Patrick Saillot

« **Neuille ensemble** » : Patrick Rachas, Nelly Tachon-Navarro

CONTACTER LA DÉPUTÉE

de la 5^e circonscription du Rhône

Blandine Brocard

blandise.brocard@assemblee-nationale.fr - 04 37 40 47 80

Permanence : 13 avenue Burdeau à Neuville-sur-Saône

Vos services utiles

HÔTEL DE VILLE

Place du 8 mai 1945

Accueil Mairie

accueil@mairie-neuvellesursaone.fr - 04 72 08 70 00

Ouverture au public : du lundi au samedi de 8h30 à 12h ; les après-midi du lundi au vendredi uniquement sur rendez-vous

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

ccas@mairie-neuvellesursaone.fr - 0 8000 69250

(numéro vert gratuit)

Permanence aides sociales d'urgence - retrait du courrier - domiciliation : les jeudis de 8h30 à 12h

Permanence logement : sur rendez-vous les mardis de 13h30 à 17h

Urbanisme

Sur rendez-vous uniquement au 04 72 08 70 01

ENFANCE

Pôle Enfance

Accueil et guichet unique pour les démarches des familles

Place du 8 mai 1945 (accès par la passerelle près de la MJC)

pole.enfance@mairie-neuvellesursaone.fr - 04 72 08 37 10

Ouverture au public : du lundi au vendredi de 8h à 12h

Ludothèque (fermée jusqu'à nouvel ordre)

Maison Couleur

Lieu d'accueil enfants-parents pour les 0/4 ans

2 rue Curie - 04 82 91 25 66 ou 04 72 26 62 76

Ouverture au public : lundi et jeudi de 14h30 à 17h30 (hors vacances scolaires)

Gratuit et sans inscription

Maison de la Métropole

Protection maternelle et infantile, protection de l'enfance, adoption, développement des modes de garde

2 avenue Marie-Thérèse Prost

mdm.neuille@grandlyon.com - 04 28 67 24 50

Relais assistants maternels (RAM) Les P'tits Copains du Val de Saône

Lieu ressource pour les familles en recherche d'un mode de garde et les assistants maternels

4 rue Curie - 04 78 98 28 64

Ouverture au public : lundi de 14h30 à 18h ; mardi de 13h15 à 16h15 ; jeudi de 13h15 à 18h

MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Tous les vendredis matin sur les quais de Saône

MÉDIATHÈQUE JACQUES BREL

Place Villeroy

mediatheque@mairie-neuvellesursaone.fr - 04 78 91 21 40

Ouverture au public : mardi de 15h à 18h ; mercredi de 10h à 13h et de 14h à 18h ; vendredi de 10h à 12h et de 15h à 18h30 ; samedi de 10h à 17h

Inscription et prêts gratuits pour tous

SOLIDARITÉ

Restos du Cœur

11 avenue Gambetta - 04 72 08 95 87 ou

ad69.neuille@restosducoeur.org

Permanences les mardis de 13h30 à 17h et les vendredis de 13h30 à 16h

Secours Populaire

11 avenue Gambetta - 04 72 08 98 27 ou

secours.populaire.neuille@orange.fr

Accueil et dons les mercredis et samedis de 8h30 à 12h

Boutique solidaire les samedis de 9h à 12h

Secours Catholique

Maison paroissiale, 1 rue Gacon - Contact : 06 38 36 87 48

Accueil les mardis de 9h30 à 11h

AUTRES SERVICES

Aide juridique

Conciliateur de justice : permanences à la Mairie de

Neuille-sur-Saône uniquement sur rdv 04 72 08 70 00

accueil@mairie-neuvellesursaone.fr

Bus du droit : permanences devant l'Espace Jean Vilar,

uniquement sur rdv auprès des Restos du cœur

ad69.neuille@restosducoeur.org - 04 72 08 95 87

Déchèterie

Avenue des Frères Lumière

Ouverture au public : du lundi au vendredi de 9h à 12h et

de 14h à 17h ; samedi de 9h à 17h ; dimanche de 9h à 12h

(fermeture les jours fériés)

Infos : 04 72 08 92 75 - www.grandlyon.com

La Poste

5 bis rue Pierre Dugelay

Ouverture au public : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et

de 13h30 à 18h30 ; samedi de 8h30 à 12h

Infos : www.laposte.fr

Sommaire

AUTOMNE 2021 • N°6

04

Le dossier

RENTÉE SCOLAIRE
2021-2022

06

PETITE ENFANCE
JEUNESSE

07

ASSOCIATIONS

08

CULTURE

09

ENVIRONNEMENT
TRAVAUX

10

SPORT

11

SENIORS

12

LOISIRS
EMPLOI

13

LIBRE EXPRESSION

14

ÇA S'EST PASSÉ À
NEUILLE-SUR-SAÔNE

Neuille mag'

Directeur de la publication : Éric Bellot
Rédaction, réalisation : Service Communication
Maquette : Le Meccano graphiste
Crédits photos : Mairie de Neuville-sur-Saône, Freepik, Vecteezy, Philippe Juste, Nicolas Leroy, Guillaume Atger, associations
Impression : Imprimerie Courand et Associés
Tirage : 4000 exemplaires, papier 100% recyclé, certifications
Imprim'vert® / ISO 14001
Distribution : DISAM



Vos questions à Éric Bellot

" Les associations participent activement à la vie de notre commune ! "

Comment les habitants peuvent-ils découvrir les associations et les contacter ?

" Comme chaque année, le Forum des associations constituera un moment privilégié pour rencontrer les associations et leurs responsables, découvrir leurs activités, et pourquoi pas devenir adhérent. Il aura lieu le samedi 4 septembre à l'Espace Jean Vilar. Si vous souhaitez vous investir dans le bénévolat associatif, le service de la Vie associative de la commune de Neuville-sur-Saône pourra vous mettre en relation avec les structures qui recherchent de l'aide. Pour en savoir plus, rendez-vous en page 7 de ce magazine. Les associations fonctionnent grâce à l'engagement de certains adhérents au sein de leurs instances. Qu'ils en soient remerciés. Après cette année de crise sanitaire, souhaitons l'émergence de nouvelles solidarités et l'arrivée de nouveaux militants qui permettront à nos associations de perdurer et de se renforcer. "

Pourquoi les associations sont-elles importantes pour la commune ?

" Neuville-sur-Saône a la chance de compter plus d'une centaine d'associations, dans les domaines de la culture, du sport et de la solidarité. Ces structures contribuent au dynamisme et à l'attractivité de notre commune au travers des activités et événements qu'elles organisent tout au long de l'année. Mais les associations sont également créatrices de lien social entre les habitants grâce à l'implication des bénévoles qui s'engagent dans leur fonctionnement. C'est cet engagement citoyen qui leur permet d'être innovantes, de proposer de nouveaux projets. Les associations sont d'ailleurs toujours en recherche de bonnes volontés pour les aider ! "

Que fait la commune pour accompagner les associations neuilloises ?

" La commune dispose d'un service de la Vie associative qui est l'interlocuteur privilégié pour accompagner les associations dans leurs démarches et activités. Chaque année, la municipalité attribue également des subventions aux associations, pour les soutenir dans leur fonctionnement et leurs projets. Par ailleurs, elles peuvent bénéficier de nombreuses aides matérielles : mise à disposition de locaux, du minibus de la commune et de matériel, aide à l'organisation de manifestations, aides à la communication, formations à la gestion associative... L'engagement de la commune aux côtés des associations reste une priorité dans cette période de crise sanitaire qui les a particulièrement fragilisés. "

Vous avez une question ?
Envoyez nous vos question par mail : communication@mairie-neuvellesursaone.fr

Rentrée scolaire 2021/2022 : Comment la commune participe-t-elle au fonctionnement des écoles ?

SI L'ÉCOLE EST UN SERVICE PUBLIC NATIONAL DONT L'ORGANISATION RELÈVE DE L'ÉTAT, LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES, ET EN PARTICULIER LES COMMUNES, JOUENT UN RÔLE ÉDUCATIF IMPORTANT À TRAVERS LES COMPÉTENCES QUI LEUR SONT ATTRIBUÉES ET LES NOMBREUX SERVICES PÉRISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES QU'ELLES PROPOSENT.

Des compétences obligatoires



Les écoles sont propriété
de la commune

La commune assure la construction et l'entretien des bâtiments scolaires. Elle gère également les crédits d'équipement des écoles, pour l'achat de mobilier ou de matériel informatique par exemple.



La gestion des **personnels non enseignants**

La commune gère les personnels non enseignants des écoles, en particulier les Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM), le personnel d'entretien et des services périscolaires.



La sectorisation scolaire

La commune détermine les secteurs d'affectation des élèves dans les différentes écoles et gère les demandes de dérogation au périmètre scolaire.

À Neuville-sur-Saône, une politique forte en faveur des écoles



Des intervenants
en milieu scolaire

La commune peut participer à l'organisation et à l'encadrement des activités artistiques, culturelles et sportives au sein de l'école. C'est le cas à Neuville où des intervenants territoriaux spécialisés sont rémunérés par la commune et mettent à disposition leurs compétences en sport et musique tout au long de l'année.



De nombreux **services périscolaires**

La commune propose aux familles de nombreux services comme l'accueil périscolaire, la restauration et le transport scolaires. Elle fixe la participation financière des familles sur la base du quotient familial. Afin de rendre ces services accessibles au plus grand nombre, les tarifs ont été révisés pour la rentrée (voir interview et encadré ci-contre).



Le soutien à l'action pédagogique des écoles

Chaque année, la commune accorde des subventions aux écoles publiques afin de participer à la mise en place de projets pédagogiques. Désormais, ces subventions sont harmonisées en fonction des effectifs et les dotations en faveur des écoles maternelles ont augmenté. Par ailleurs, dans un souci d'accessibilité des activités aux familles aux revenus modestes, un bonus est accordé à l'école Benoît Bony située dans un quartier classé prioritaire. Enfin, un nouveau budget a été alloué pour l'organisation de classes découverte, dans l'objectif que chaque élève puisse partir au moins un fois au cours de son cursus primaire. ■

INTERVIEW



Séverine Dejoux,

Adjointe en charge
du projet éducatif et
de l'enfance

Nous avons souhaité réviser les tarifs des services périscolaires afin que toutes les familles qui le souhaitent puissent en bénéficier, même celles qui ont des revenus modestes. Notamment, le coût du repas ne doit pas être un frein si vous voulez que votre enfant déjeune à la cantine. C'est pourquoi le tarif de la restauration scolaire a fortement baissé pour les tranches de quotient familial les plus basses. De la même manière, la progressivité des tarifs permet d'éviter des hausses brutales en cas de changement de tranche. Enfin, il nous semblait également important d'harmoniser les tarifs afin qu'ils soient plus compréhensibles pour les familles.

Nouveau !

Un budget de rentrée allégé avec le Chèque Accès Loisirs

Le Chèque Accès Loisirs (anciennement Pass'Sport Culture) est un coup de pouce financier pour faciliter l'inscription des jeunes à une activité annuelle proposée par les associations neuvilloises ou des alentours. Tous les jeunes neuvillois scolarisés entre le CM2 et la 5^e, quel que soit leur établissement scolaire, peuvent en bénéficier. La participation municipale varie en fonction du quotient familial et du tarif de l'activité choisie, jusqu'à 440€.

Qu'est-ce qui change ?

- Les CM2 ont été intégrés au dispositif.
- La participation de la commune augmente, notamment pour les quotients familiaux les plus bas, et le dispositif a été étendu à une nouvelle tranche (QF jusqu'à 1200€).

Comment l'utiliser ?

Au moment de l'inscription de votre enfant à son activité, vous transmettez le Chèque Accès Loisirs à l'association. Cette dernière s'engage à déduire la participation municipale du montant de la cotisation et il ne vous restera qu'à régler la différence.

Comment l'obtenir ?

Si votre enfant est concerné et qu'il avait un dossier d'inscription périscolaire en 2020/2021, vous avez reçu par courrier le Chèque Accès Loisirs. Si vous n'avez rien reçu, venez faire votre demande au Pôle Enfance en complétant le formulaire disponible sur notre site internet, www.neuillesursaone.fr, accompagné des pièces justificatives suivantes :

- numéro d'allocataire ou à défaut le dernier avis d'imposition,
- justificatif de domicile (facture électricité, quittance de loyer...),
- document justifiant la classe de l'enfant (certificat de scolarité, carnet de correspondance...).

INTERVIEW



Jérôme Jardin,

Adjoint en charge
de la jeunesse, de la
citoyenneté et de la
réussite

L'accès au sport, à la culture et aux loisirs est primordial pour le développement des enfants. Pourtant, le coût de ces activités est un obstacle important pour de nombreuses familles. C'est pourquoi nous avons souhaité rénover l'ancien dispositif Pass'Sport Culture qui ne profitait pas à beaucoup d'enfants.

Nous avons élargi les tranches de quotient familial concernées, augmenté la participation municipale, intégré les élèves de CM2 et supprimé le frein administratif par une attribution automatique du Chèque Accès Loisirs aux familles identifiées.

Nous espérons ainsi donner à chaque enfant la possibilité de pratiquer une activité enrichissante.

De nouveaux tarifs pour les services périscolaires

Désireuse de favoriser l'accès de toutes les familles aux services périscolaires, la municipalité a adopté une nouvelle grille tarifaire lors du Conseil municipal du 22 avril 2021, applicable dès la rentrée scolaire 2021/2022.

Ces nouveaux tarifs reposent sur les principes suivants :

- Une simplification avec un tarif horaire unique.
- Une heure d'étude gratuite le soir pour les enfants d'école élémentaire.
- Une stabilité des tarifs pour les quotients familiaux (QF) les plus bas.
- Une meilleure progressivité des tarifs entre les tranches de QF.
- Une augmentation basée sur le taux d'inflation cumulé depuis 2016 (date de la dernière révision des tarifs) sur la plus haute tranche de QF pour une meilleure prise en compte des coûts de fonctionnement des services. ■

Le saviez-vous ?

Vous pouvez aussi bénéficier des dispositifs de l'État pour le financement des activités de vos enfants :

- **Le Pass'Sport** : 50€ pour les enfants de 6 à 17 ans bénéficiant de l'allocation de rentrée scolaire ou de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé.
Infos : <https://www.sports.gouv.fr/accueil-du-site/article/le-pass-sport>
- **Le Pass'Culture** : 300€ pour les jeunes de 18 ans.
Infos : <https://pass.culture.fr/le-dispositif/>

RAM : un lieu ressource pour les familles

Le Relais Assistants Maternels « les P'tits Copains du Val de Saône » est un établissement intercommunal, intervenant sur les communes de Neuville, Montanay, Fleurieu et Rochetaillée. Il est financé par les communes et la Caisse d'Allocations Familiales et est géré par l'association Alfa3A. Le relais accueille les assistants maternels, les gardes à domicile, les parents et futurs parents et les enfants.

Pour les familles, c'est un lieu d'information dans leurs recherches d'un mode de

garde et un accompagnement dans leurs fonctions d'employeurs.

Pour les assistants maternels, il représente un lieu de professionnalisation, d'échange, de soutien dans leurs pratiques professionnelles et un accès à la formation continue.

Pour les enfants, des temps collectifs sont proposés par l'animatrice responsable du relais les mardis matin de 8h30 à 11h30 (hors vacances scolaires) dans les locaux du RAM situé à Neuville. Des temps de rencontre

entre assistants maternels et gardes à domicile en présence des enfants, des temps d'éveil adaptés aux tout-petits : éveil sensoriel, parcours de psychomotricité, salle sensorielle, temps d'histoires, intervenants... ■

Contact : Nadine Riviere, animatrice responsable du Relais Assistants Maternels
4 rue Curie à Neuville-sur-Saône
04 78 98 28 64 - pti.copain@alfa3a.org

Ça bouge au Service Jeunesse pendant l'été !

LE SERVICE JEUNESSE DE LA COMMUNE DE NEUVILLE-SUR-SAÔNE PORTE TOUTE L'ANNÉE DES ACTIONS EN FAVEUR DES JEUNES NEUVILLOIS.

Comme chaque été, **des chantiers jeunes** ont été proposés, en collaboration avec les Services Techniques, dans les écoles publiques de la commune. Ainsi, 20 jeunes ont participé à la rénovation de la peinture de la bibliothèque de l'école Lucie Guimet et au nettoyage des préaux des écoles Prévert, Tatière et Bony.

Ces chantiers permettent aux participants de découvrir le monde du travail et de financer leurs projets. La rémunération qu'ils perçoivent est placée sur un compte géré par le Service Jeunesse et permet de réduire la coût d'inscription aux activités et séjours proposés tout au long de l'année à l'espace jeunesse.

Dans un registre plus décontracté, **plusieurs animations et séjours** ont également été proposés aux jeunes durant tout l'été : activités aquatiques et soirées conviviales, séjour à Annecy pour 14 jeunes de 14 à 15 ans et camp à Fréjus pour 15 jeunes de 15 à 17 ans. ■



Passeport réussite et bourse Lucie Guimet : des aides pour les étudiants Neuvillois

Vous êtes étudiant-e, vous avez moins de 26 ans et vous résidez à Neuville depuis au moins 3 ans ? Dans le cadre du Passeport réussite, la commune peut vous accorder une aide financière annuelle de 550€ à 850€ pour vous accompagner dans la poursuite de vos études supérieures.

En complément, vous pouvez bénéficier de la bourse Lucie Guimet. Elle est attribuée chaque année à 4 jeunes sélectionnés parmi les bénéficiaires du Passeport réussite,

selon des critères de ressources, d'avancement dans les études, d'éloignement géographique et de résultats scolaires.

En contrepartie, les bénéficiaires participeront à une action citoyenne proposée par la commune. ■

Informations et retrait du dossier :
- sur www.neuillesursaone.fr (rubrique *Enfance Jeunesse / Aides à l'enseignement supérieur*)
- auprès du Pôle Enfance
Place du 8 mai 1945 - 04 72 08 37 10
pole.enfance@mairie-neuillesursaone.fr

Dépôt des dossiers au plus tard le 15 octobre 2021 !



Rendez-vous au Forum des associations

LES ASSOCIATIONS NEUVILLOISES VOUS DONNENT RENDEZ-VOUS **LE SAMEDI 4 SEPTEMBRE DE 9H À 17H À L'ESPACE JEAN VILAR** POUR LE TRADITIONNEL FORUM DES ASSOCIATIONS.

Découvrez et inscrivez-vous

Comme toujours, cet événement est l'occasion de découvrir les activités proposées par la cinquantaine d'associations présentes et de réaliser vos inscriptions pour l'année à venir. Que vous soyez adepte de sport, de culture ou que vous ayez envie de vous investir dans une association solidaire, vous trouverez certainement l'activité qui vous conviendra le mieux !

Bougez avec les TCL

Pour votre mobilité, n'oubliez pas de passer par le stand des TCL où vous pourrez vous informer sur les offres de transport disponibles, les tarifs et souscrire un abonnement. Les personnes qui ne possèdent pas encore de carte Técély se verront offrir gratuitement une carte chargée de 10 trajets. ■



En raison des contraintes sanitaires en vigueur dans le cadre de la lutte contre l'épidémie de Covid-19, la présentation d'un pass sanitaire valide (parcours de vaccination complet, test négatif de moins de 72h ou certificat de rétablissement) sera exigée à l'entrée du Forum. La désinfection des mains et le port du masque restent également obligatoires pour tous.

Devenez bénévole associatif !

LA COMMUNE DE NEUVILLE-SUR-SAÔNE COMPTE UNE CENTAINE D'ASSOCIATIONS EN ACTIVITÉ. LEUR BON FONCTIONNEMENT DÉPEND LARGEMENT DE L'ENGAGEMENT DE BÉNÉVOLES QUI PARTICIPENT AUX ACTIVITÉS RÉGULIÈRES OU AUX ÉVÉNEMENTS ORGANISÉS TOUT AU LONG DE L'ANNÉE. POURTANT, CERTAINES ASSOCIATIONS PEINENT À TROUVER SUFFISAMMENT DE BÉNÉVOLES TANDIS QUE, DANS LE MÊME TEMPS, DES HABITANTS SOUHAITERAIENT S'INVESTIR DANS LE BÉNÉVOLAT MAIS NE SAVENT PAS COMMENT FAIRE.

Engagez-vous avec Neuville bénévolat

Neuville bénévolat est un service de mise en relation entre les personnes désireuses de participer et les associations neuvilloises qui recherchent des bénévoles. Quels que soient votre âge, vos disponibilités ou vos compétences, vous pouvez vous investir de manière régulière ou ponctuelle auprès d'une ou plusieurs associations, selon vos préférences personnelles.

Comment faire votre demande ?

Vous souhaitez donner de votre temps ? Contactez le Pôle Vie Locale de la Mairie de Neuville-sur-Saône. Un rendez-vous vous sera proposé afin de faire un point sur votre demande et vous présenter les besoins des associations qui pourraient vous correspondre. ■

Contact : Matthias Betzer - 04 72 08 34 36
m.betzer@mairie-neuillesursaone.fr



Un début d'été culturel à Neuville !

CETTE ANNÉE, LE RETOUR DES BEAUX JOURS A ÉTÉ MARQUÉ PAR UNE PROGRAMMATION CULTURELLE RICHE À NEUVILLE-SUR-SAÔNE. RETOUR EN IMAGES SUR CES ÉVÈNEMENTS FESTIFS QUI ONT RASSEMBLÉ DE NOMBREUX SPECTATEURS RAVIS DE RENOUER AVEC LE PLAISIR DES SPECTACLES EN PLEIN AIR.

5 juin Défilé de la Biennale la danse

La MJC a participé au Défilé de la Biennale de la danse de Lyon aux couleurs de la saison Africa 2020. Si la parade chorégraphique habituelle n'a pas pu avoir lieu en raison de la situation sanitaire, l'événement a rassemblé plusieurs centaines de danseurs amateurs et professionnels qui ont eu l'incroyable chance de se produire sur la scène des Nuits de Fourvière !



12 juin Festival Cult'urbaines #4

Slam, groove, musique assistée par ordinateur, scène ouverte, graff... Les ingrédients d'une 4^e édition réussie pour le Festival Cult'urbaines proposé par la Médiathèque, la MJC, l'École de musique, la CSF et l'École Bony !



« À l'assaut du ciel »

Plus de 120 spectateurs ravis ont pu découvrir cette création originale proposée par le Théâtre des Bords de Saône dans le cadre de la commémoration des 150 ans de « La Commune de Lyon ». La représentation a eu lieu dans la cour de la Mairie.



19 juin « Entre pendule et moulinette »

Un beau moment de distraction et de fantaisie avec la comédie chantée rétro-futuriste proposée par Pascale Charreton, sur une mise en scène d'Armel Beurrier.



21-26 juin Semaine musicale hors les murs

Une semaine de concerts festifs proposés par l'École de Musique de l'Harmonie avec comme point d'orgue « Musiques en liberté ». Le samedi 26 juin, la musique a bercé, swingué et résonné à cor et trompette dans le parc d'Ombrevail ! ■



150 ans de « La Commune de Lyon » : d'autres événements à venir

- Répétition publique de la pièce « À l'assaut du ciel » le 11 septembre à 11h sur la place Villeroy.
- Deux nouvelles représentations les 16 et 17 septembre à 20h30 à l'Espace Jean Vilar. Gratuit, dans la limite des places disponibles. Réservation obligatoire au 06 98 66 07 88 ou t.b.saone@wanadoo.fr (pass sanitaire obligatoire).
- Exposition et rencontres à la Médiathèque Jacques Brel.

Découvrez le programme complet des animations à la Médiathèque et sur www.neuillesursaone.fr

Le projet continue

Si vous n'avez pas pu participer au Défilé, l'aventure humaine et artistique continue aux mois de septembre et d'octobre !

Au programme, de nouveaux ateliers de danse pour apprendre la chorégraphie (les 14, 21, 23 et 30 septembre de 19h à 21h30 à Neuville-sur-Saône), une tournée du Défilé dans plusieurs communes du Val de Saône et deux soirées spectacle gratuites pour tous les habitants avec la Compagnie Virevolt qui a assuré la direction artistique du groupe.

Renseignements et inscriptions auprès de la MJC - Ludmilla Schneider : 04 78 91 27 28 - mjcaniglobale@wanadoo.fr

Vallon des Torrières : les actions de valorisation se poursuivent

L'ESPACE NATUREL SENSIBLE DU VALLON DES TORRIÈRES SE SITUE SUR LES COMMUNES DE NEUVILLE-SUR-SAÔNE, GENAY ET MONTANAY. DES ANIMATIONS PÉDAGOGIQUES MAIS AUSSI DES ACTIONS EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ ET DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT SONT MENÉES TOUT AU LONG DE L'ANNÉE GRÂCE AUX FINANCEMENTS DE LA MÉTROPOLE DE LYON.

Les animations nature

Des animations pédagogiques pour les scolaires et le grand public sont organisées régulièrement par des associations de valorisation de la biodiversité. Pendant l'année scolaire 2020/2021, 96 demi-journées d'activité ont été proposées au bénéfice d'environ 830 enfants des écoles publiques des trois communes partenaires. Ces animations seront poursuivies au cours de l'année scolaire à venir.

Durant l'été, cinq animations grand public ont été organisées dans le but de faire connaître l'espace naturel sensible, de découvrir sa biodiversité et de sensibiliser à la protection de l'environnement. Plus de 50 personnes ont participé à ces différents temps de découverte.

Les actions de protection de l'environnement

Le bureau d'études Latitudes, spécialisé en écologie, est chargé de mettre en place des actions visant à protéger la biodiversité du Vallon des Torrières. Ainsi, des gîtes à chauve-souris seront installés afin de favoriser la reproduction de ces petits mammifères parmi les plus menacés. Des dispositifs anti-noyade vont également être placés dans certains points d'eau qui peuvent constituer des pièges mortels pour la petite faune sauvage, notamment les amphibiens. Enfin, une action d'éco-pâturage sera mise en place afin d'entretenir naturellement les zones végétalisées et de restaurer les sols.

Par ailleurs, en concertation avec les agriculteurs, la pose de barrières ou de chicane est à l'étude afin d'empêcher l'accès des véhicules motorisés et ainsi sécuriser les cheminements dans cet espace préservé. ■

 Ne nourrissez pas les animaux sauvages, c'est dangereux pour leur santé !

Les animaux sauvages qui vivent dans l'espace naturel sensible du Vallon des Torrières, mais également en bord de Saône, ont la capacité de se nourrir seuls. D'autant que les aliments que nous sommes susceptibles de leur donner ne sont pas adaptés à leurs besoins nutritionnels ni à leur système digestif. Le pain, par exemple, est particulièrement dangereux pour les oiseaux, dont les cygnes. Il contient du sel qui est toxique pour les animaux et gonfle dans leur estomac, ce qui peut leur être fatal !

Travaux

Entretien de la voirie : une compétence métropolitaine

L'entretien des routes, des trottoirs et des ponts est une compétence exercée par la Métropole de Lyon. Pour de nouveaux aménagements ou des modifications de voirie, celle-ci attribue une enveloppe budgétaire – le Fonds d'initiative communale (FIC) – aux 59 communes qui la composent en fonction du nombre d'habitants, avec une pondération selon les services et infrastructures présents sur leur territoire. Pour Neuville-sur-Saône, ce budget correspond à environ 60 000 €. En fonction des priorités, la commune soumet une liste

des opérations souhaitées pour l'année à la Métropole qui en étudie la faisabilité et les réalise dans la limite du budget prévu, en les intégrant dans son programme d'interventions. Ainsi, il peut parfois y avoir un délai assez long entre la décision d'aménagement et sa réalisation. Par exemple, l'aménagement du secteur Parenty-Cugnet (trottoirs, place PMR et bande cyclable) a été réalisé dans ce cadre et sera suivi prochainement d'une opération de sécurisation des déplacements piétons et cyclistes sur le secteur Frères Voisin, Bellegarde et Molière.

Jusqu'à présent, une enveloppe complémentaire était accordée aux communes pour la réalisation d'opérations de proximité, comme l'aménagement du point d'apport volontaire des déchets ménagers de l'impasse du Monteiller. À partir de 2022, ces budgets ne seront plus attribués par commune mais sur un fonds intercommunal (pour Neuville, avec des communes du Val de Saône). Pour bénéficier d'un financement, les travaux devront avoir été validés dans le cadre d'un projet de territoire associant plusieurs communes. ■

Tennis Club Neuvilleois

ET DE DEUX !

Le Tennis Club Neuvilleois est heureux d'accueillir dans ses murs un « petit nouveau » : un deuxième court en terre-battue. Tant attendu et devenu nécessaire, ce court a remplacé le court 4. **Ce sont donc désormais deux courts semblables à l'ocre de Roland Garros que peuvent fouler les joueurs du TCN.**



Avec un emplacement privilégié, ses 6 courts (dont deux couverts et deux en terre-battue), son équipe pédagogique dynamique (trois enseignants), son ambiance conviviale et ses prix attractifs, le TCN a tout pour réussir une belle relance post-Covid. Le TCN accueille petits et grands (dès 4 ans) pour l'apprentissage, le perfectionnement, la

compétition ou simplement le tennis loisir. N'hésitez pas à franchir le seuil du TCN, son équipe dirigeante vous aidera à trouver la formule qui vous convient afin de vous faire plaisir avec la petite balle jaune ! ■

Contact : Parc des sports, 32 route de Lyon secretariat@tcneuvilleois.fr

Centre de Yoga et de Méditation (CYM)

TROIS PROFESSEURS POUR PRATIQUER LA MÉDITATION ET/OU LE YOGA !

Tout au long de l'année, Gaëtane propose une séance de méditation le lundi de 20h15 à 21h30, Émilie vous accueille pour une séance de yoga le mardi de 10h45 à 12h et Véronique propose deux séances de yoga le

mercredi, de 9h45 à 11h et de 19h à 20h15. Ces cours se déroulent au dojo, le cours du mercredi soir a lieu salle Margerand A à Neuville. Vous pouvez vous inscrire pour un ou plusieurs cours par semaine.

Des stages de yoga ou de méditation pourront être proposés une fois par mois le samedi matin de 9h30 à 11h30, indépendamment et en supplément de l'inscription aux séances régulières... ■



Goal Futsal

Le club de futsal fait sa rentrée et compte bien dénicher les pépites de la ville ! Vous pouvez venir seule, en famille ou entre amis, dès 4 ans, pour participer à nos séances à partir du samedi 4 septembre 9h au gymnase du lycée Rosa Parks et ainsi découvrir un sport fun et intense !

Alors à très vite au gymnase !

Contact : 06 72 21 73 19
infos@goalfutsalclub.fr



Taekwondo Neuville-sur-Saône

UN NOUVEAU CLUB D'ARTS MARTIAUX À NEUVILLE

Nouveau à Neuville-sur-Saône, le club de taekwondo (art martial coréen) proposera, dès le mois de septembre, des cours tout public (enfants dès 3 ans et adultes) au dojo du Complexe sportif Louis Travard, les lundis et jeudis soir. L'entraîneur qui encadrera les cours est diplômé, ceinture noire 3^e Dan, ancien membre de l'équipe de France et plusieurs fois champion international.

Venez découvrir le taekwondo, l'art martial le plus pratiqué au monde, avec ses valeurs telles que le respect, l'humilité, la maîtrise de soi... Nous vous proposerons des séances de self défense et arts martiaux mixtes (en section pour les adultes), de renforcement musculaire, de stretching, de relaxation, que vous pratiquiez en loisir ou en compétition. ■

Contact : Dojo, 4 avenue du Parc - 06 74 62 04 92

Un séjour ensoleillé à la Grande Motte

Du 3 au 10 juillet, 46 seniors neuvilleois, accompagnés de 2 agents du Centre Communal d'Action Sociale, ont profité d'un voyage organisé à la Grande Motte au départ de Neuville-sur-Saône.

Au programme de cette escapade conviviale, de nombreuses excursions pédestres ou en bateau, des jeux, des soirées musicales ou dansantes. De quoi ravir chacun des participants quels que soient leurs goûts.

Nos chanceux seniors sont rentrés enchantés de leur voyage et attendent avec impatience la prochaine destination pour 2022! ■



Carrefour de l'Amitié

POURQUOI ADHÉRER À NOTRE ASSOCIATION ?

La retraite n'est pas synonyme d'ennui ! Grâce au Carrefour de l'Amitié, vous pouvez élargir votre cercle social et découvrir de nouvelles activités.

En effet, des animations adaptées à vos goûts et à votre âge, à proximité de chez vous, sont proposées.

Vous n'êtes plus seule chez vous et pouvez partager des moments privilégiés avec des personnes de votre âge afin de :

- **Rompres l'isolement** : activités hebdomadaires propices aux échanges vous permettant de rencontrer de nouvelles personnes ayant les mêmes centres d'intérêt que vous.
- **Rester actif-ve durant la retraite** : découverte de nouveaux loisirs, faisant appel

à votre sens créatif, vos capacités cognitives ou votre condition physique. Garder la forme tout en vous faisant passer d'agréables moments.

Pour tous les retraités qui souhaitent nous rejoindre dans ce projet, rendez-vous au Forum des Associations, **le samedi 4 septembre à l'Espace Jean Vilar** de 9h à 17h. Compte tenu des règles sanitaires en vigueur, les renouvellements d'inscription* ne se feront pas lors du Forum qui sera réservé aux « nouveaux »... (*uniquement à partir du 1^{er} janvier 2022). ■

Contact : Carrefour de l'Amitié, 4 rue Curie carrefour.amitie.69250@gmail.com
Permanence tous les jeudis de 14h à 17h au local

Mémo à conserver

Numéros d'urgence

15
SAMU

17
POLICE SECOURS

18
SAPEURS-POMPIERS

114
URGENCES SOURDS ET MALENTENDANTS PAR SMS

3624
SOS MÉDECINS

04 72 11 69 11
CENTRE ANTIPOISON

3919
VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

119
ENFANCE EN DANGER

115
SAMU SOCIAL SECOURS AUX SANS-ABRIS

0 800 47 33 33
URGENCE SÉCURITÉ GAZ GRDF

09 69 39 69 99
URGENCES EAU DU GRAND LYON



Loisirs

Association intercommunale des familles

QUEL AVENIR POUR LA SAISON 2021/2022 ?

L'association a préparé le programme de la nouvelle saison avec les objectifs suivants :

Reconduire les activités régulières : couture, cuisine, vannerie, yoga...

Proposer des ateliers ponctuels, des formations, des conférences : aromathérapie, initiation à la diététique chinoise, alimentation saine, fabrication de savons, sophrologie...

Lutter contre le gaspillage et la surconsommation :

- Bourse aux jouets : samedi 13 novembre.
- Bourse aux vêtements : samedi 16 octobre.
- Vide-dressing : dimanche 6 mars 2022.
- Boîte à fringues qui propose des vêtements adultes / enfants.

Organiser des moments conviviaux qui rassemblent toutes les générations : Jeux en Fête, spectacle, atelier autour des marionnettes...

L'association a envie de vivre et vous attend lors du Forum des associations le 4 septembre. Venez proposer de nouvelles idées en accord avec l'échange et le partage de connaissances. La plaquette de présentation de la saison sera à votre disposition, vous pouvez aussi la consulter sur notre site internet.

Si vous avez envie de nous aider, vous pouvez adhérer et participer au Conseil d'administration qui est un réel lieu d'échanges et de partage des responsabilités. ■

Contact : assocdesfamilles.neuville@gmail.com
www.assocdesfamillesneuville.jimdo.com

BRÈVES

Communication

Nouveau ! Abonnez-vous à la lettre d'information électronique

Pour permettre aux habitants d'être toujours mieux informés, la commune de Neuville-sur-Saône lance sa lettre d'information électronique. Chaque lundi, recevez directement dans votre messagerie les dernières actualités et l'agenda de la semaine.

Pour vous abonner, rien de plus simple ! Renseignez votre adresse courriel dans la rubrique « Lettre d'information » de la page d'accueil de notre site internet.

Rendez-vous sur : www.neuillesursaone.fr

La commune recrute

La commune de Neuville-sur-Saône recherche régulièrement des vacataires pour effectuer des missions de quelques heures par semaine : sécurité aux abords des écoles, conduite de la navette de l'Écho les jours de marché... Si vous habitez à Neuville ou à proximité et que vous avez la possibilité de vous libérer facilement sur de courtes durées, transmettez votre candidature. Un poste pourra vous être proposé en fonction des besoins et de vos disponibilités. ■

Envoyez CV et lettre de motivation à personnel@mairie-neuillesursaone.fr ou par courrier :

Monsieur le Maire
Hôtel de Ville – Place du 8 mai 1945
69250 Neuville-sur-Saône.



Emploi

CIDFF Rhône Arc Alpin

FEMME, MÈRE, LE CHOIX DE L'EMPLOI

Le CIDFF Rhône propose une action destinée aux femmes qui souhaitent réfléchir à une orientation professionnelle ou reprendre une activité mais qui ne savent pas comment l'articuler avec leur vie personnelle et familiale.

23 ateliers sont proposés, sur des thèmes variés, du 5 octobre au 14 décembre à raison de trois demi-journées par semaine (hors vacances scolaires), les mardis, jeudis et vendredis matin.

Si vous êtes intéressée par cette action qui se déroulera à Neuville, le CIDFF propose **deux réunions d'information collectives** à la Salle Curie (4 rue Curie) de 9h30 à 11h.

- Vendredi 10 septembre
- Lundi 13 septembre ■

Informations : [Catherine Lambertaux](mailto:Catherine.Lambertaux@cidffrhone.fr)
c.lambertaux@cidffrhone.fr

09 78 08 47 48 (sauf mercredi après-midi)

Nouvelles activités

PÔLE SANTÉ 25 RUE VICTOR HUGO

Florence Martinez – Diététicienne nutritionniste et naturopathe
06 61 99 24 13 - www.florence-martinez.fr - fm.naturo.neuville@gmail.com

Camille Amouriq – Ostéopathe DO
06 82 38 13 16 - www.osteopathe-amouriq.fr - amouriq.osteopathe@gmail.com

Marie-Anne Lacote – Psychologue clinicienne et psychothérapeute
06 10 11 72 11 - www.lacote-psychologue.fr - ma.lacote@hotmail.com

Cécile Doat – Orthophoniste
06 23 36 10 21 - ce.doat@gmail.com



Libre expression

Mieux vivre Neuville

GRUPE MAJORITAIRE

Après un peu plus d'un an de mandat, les grandes lignes de notre programme sont lancées, la programmation pluriannuelle d'investissement est fixée.

Les chantiers de la rénovation lourde du gymnase, de la construction de la nouvelle cuisine centrale pour les cantines scolaires et de l'extension de la crèche devraient débuter en 2023 dès la fin des études préliminaires. Concernant notre cinéma, plusieurs pistes de réflexion sont en cours, visant dans un premier temps des améliorations de la qualité et de l'accessibilité des salles.

D'autres projets structurants sont également actés et devraient être réalisés au cours du mandat : l'hôpital construira la Maison de santé pluriprofessionnelle. Sous la responsabilité de la Métropole de Lyon, l'avenue Carnot sera requalifiée, la zone d'activités économiques En Champagne verra le jour, un encorbellement du pont pour les piétons et vélos sera construit, et la vitesse limitée à 30 km/h étendue progressivement sur le territoire communal, sans oublier de nouvelles voies cyclables, des plantations d'arbres...

Nous attendons que nos demandes d'extension de la desserte de la navette S14 l'été et vers d'autres quartiers soient prises en compte prochainement par le SYTRAL.

En dehors de ces projets, nous sommes à l'écoute de vos commentaires, suggestions ou réclamations. N'hésitez pas à nous les soumettre en utilisant le nouveau formulaire sur le site de la mairie : www.neuillesursaone.fr / rubrique « Signalements, suggestions »

Les élu-e-s de Mieux Vivre Neuville

Naturellement Neuville

GRUPE MINORITAIRE

Voici un an qu'une nouvelle équipe gère la commune de Neuville. Le manque d'expérience et la Covid sont des facteurs qui ont rendu cette transition difficile et ont poussé cette nouvelle équipe à plutôt poursuivre les actions entamées lors du précédent mandat. Néanmoins, nous comptons sur la deuxième année de mandat pour que cette nouvelle équipe tienne ses promesses électorales et règle les problèmes qui se posent à Neuville : navette S14 desservant l'Écho, sauvetage du cinéma, meilleure régulation des nouvelles constructions, silos dépotoirs, circulation chaotique, trafic de drogue... Nous y veillerons !

Au-delà des solutions aux problèmes concrets qui se posent à Neuville, la mise en place d'une démocratie plus participative devra être une priorité. Il est temps de mettre en œuvre les paroles du maire Éric Bellot dans le Progrès en février 2020 : « Si nous sommes élus on associera, on informera et on rendra des comptes ». Notre groupe a obtenu la diffusion en ligne des conseils municipaux, mais il faut que le maire et ses équipes aillent plus loin et associent vraiment les Neuillois à la gestion de la commune : sondages, groupes de discussion seront de nature à éclairer les décisions municipales et limiter l'abstention lors des futurs scrutins.

Les Conseillers Naturellement Neuville
Gisèle Coin, Guillemette Deborde, Patrick Saillet, Christophe Brunetton
naturellement-neuville@mairie-neuillesursaone.fr

Et sur Facebook :

<https://www.facebook.com/Les-Elus-de-Naturellement-Neuville-109997177421910>

Neuville ensemble

GRUPE MINORITAIRE

Résidence « Les Opalines » : l'oubliée de Neuville-sur-Saône

Construite en plein centre-ville par la société Onyx, la Résidence Les Opalines a été livrée courant 2003. Il s'agit d'un groupe d'immeubles, parmi les plus cotés de la commune, situé rue Aristide Briand, à proximité de la rue Victor Hugo.

À la suite de modifications de plan de la rue Aristide Briand, un pan de mur est resté dans son état d'origine, face à la résidence. Nous pouvons encore apercevoir le carrelage de l'ancien laboratoire de la fromagerie de l'époque.

Les copropriétaires des Opalines, dont les fenêtres et balcons se situent face au mur, ainsi que les riverains de la rue Aristide Briand, sont agacés par cette vue de la honte !

Les différents représentants des copropriétaires ont demandé, à plusieurs reprises, des rendez-vous avec les premiers magistrats successifs de notre commune. Le constat est sans appel : rien n'a été entrepris à ce jour. Les copropriétaires des Opalines n'ont cependant jamais baissé les bras depuis 18 ans.

Nous proposons comme étape d'avancement une rencontre avec le propriétaire du mur, la municipalité et le directeur de la société Onyx. À ce jour, tous les espoirs se tournent vers notre nouveau Maire (Monsieur Éric Bellot), dont je suis confiant de la prise en charge.

Patrick Rachas
Nelly Navarro Tachon



Les propos tenus sur cette page n'engagent que leurs auteurs.



Remise des dictionnaires

Comme chaque fin d'année scolaire, les enfants de CM2 des écoles publiques et futurs collégiens ont reçu leur dictionnaire des mains d'Éric Bellot, Maire de Neuville-sur-Saône et de Séverine Dejoux, Adjointe en charge du projet éducatif et de l'enfance. Un temps fort qui marque le passage des élèves vers une nouvelle étape de leur scolarité et un cadeau utile qui intéresse toujours autant les enfants !

25
juin



Cérémonie de parrainages républicains

Une cérémonie de parrainage républicain pour les familles sans papiers du Val de Saône s'est déroulée à Neuville sous l'égide de l'Association d'aide aux familles en difficulté (AAFD). L'objectif est de favoriser la régularisation de ces familles qui sont installées depuis plusieurs années sur le territoire. Chaque famille est parrainée par un élu d'une commune du Val de Saône et par un ou plusieurs membres de la communauté éducative ou culturelle ou par au moins un proche.

26
juin



Ci-dessus (de gauche à droite) : La famille Marku avec ses marraines et parrain (Marie-Claude et Gérard Acker, Valérie Poulain, Maire de Fontaines-Saint-Martin) et Éric Bellot, Maire de Neuville-sur-Saône.

Ci-contre : La famille Yahiaoui signe le certificat de parrainage républicain avec Éric Bellot.



4
juil.

Fête du vélo

La pluie n'a pas dissuadé les passionnés de la petite reine qui se sont retrouvés à l'Espace Jean Vilar pour la première édition de la Fête du vélo, organisée en intercommunalité avec les villes de Curis et Saint-Germain-au-Mont-d'Or. Un bilan positif pour ce nouvel évènement avec une vingtaine de cycles vendus lors de la bourse aux vélos, une vingtaine de personnes accompagnées pour la réparation de leur vélo et une belle participation aux différentes animations, le tout dans une ambiance conviviale et musicale !



Fête nationale

Neuville-sur-Saône a renoué avec les traditionnelles festivités du 14 juillet ! Petits et grands sont venus profiter de la vogue et se sont réunis dans le Parc d'Ombrevall pour admirer le feu d'artifice tiré depuis le Jardin d'Arc.



14
juil.



Neuville insolite

Saurez-vous reconnaître l'utilité de cet objet situé dans un renforcement de la rue Lucie Guimet ?

Il s'agit d'un dispositif anti-urine sur le principe de l'arrosee arrosé ! Rappelons à toutes fins utiles qu'il est interdit d'uriner sur la voie publique sous peine d'amende.



Participez au jeu

Vous aussi, envoyez votre détail insolite à communication@mairie-neuillesursaone.fr



Découvrez le patrimoine historique de Neuville-sur-Saône

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

18 > 19 SEPT. 2021

Jeunesse et patrimoine



grandlyon.com/jep
suivez-nous :   


neuville
sur saône
ESSENTIELLE EN VAL DE SAÔNE

Neuville

Histoire et Patrimoine

1975  2015
CENTRE DE LA
R&X
MUSEE DE LA
SAÔNE


AAON
ASSOCIATION DES AMES
DE L'ORIGINE DE NEUVILLE


**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**
Liberté
Égalité
Fraternité

GRANDLYON
la métropole